

MÉMOIRE DU REGROUPEMENT DES ÉCO-QUARTIERS

CONSULTATION SUR LA CESSATION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

COMMISSION SUR L'EAU, L'ENVIRONNEMENT, LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LES GRANDS PARCS

JANVIER 2021

Regroupement des
éco^{quartiers}

éco^{quartier}

REGROUPEMENT DES ÉCO-QUARTIERS | À PROPOS

Le Regroupement des éco-quartiers (REQ) est un organisme à but non lucratif et non partisan fondé en 1999 par des éco-quartiers désireux de mettre leurs ressources en commun. Depuis 2002, le REQ assure la représentation de ses membres au niveau régional. Le REQ est actuellement constitué de 18 membres éco-quartiers ayant des activités dans 15 arrondissements de la Ville de Montréal. En plus de représenter ses membres et de faire valoir la pertinence du programme Éco-quartier sur la scène politique municipale et provinciale, le REQ mène plus de 10 projets d'envergure régionale annuellement, dont des campagnes de verdissement et d'éducation relative à l'environnement. À travers la variété de projets qu'il coordonne, le REQ défend le droit des citoyens d'avoir un environnement sain et un développement écologiquement viable de leur communauté. La majorité des interventions du REQ visent à consolider et autonomiser les projets et partenaires afin de miser sur le développement local et durable.

Ce mémoire porte la voix de tous les éco-quartiers de Montréal, et le REQ en assure la coordination, la rédaction et la présentation.

INTRODUCTION

Le PDGMR 2020-2025 de la Ville de Montréal prévoit un objectif de **réduction de 50 % du gaspillage alimentaire** d'ici 2025. Cette cible s'arrime avec l'objet de la pétition ayant mené à la présente consultation, soit « que la Ville s'inspire et se dote de mesures (changements réglementaires, plan d'action, incitatifs, etc.) répondant aux meilleures pratiques afin qu'il n'y ait plus de gaspillage et de destruction d'aliments encore propres à la consommation ». Ce sont particulièrement les ICI qui sont visés par les mesures dont se dotera la Ville de Montréal pour réduire le gaspillage alimentaire. Occasionné à chacune des étapes entre l'approvisionnement et la consommation et recensant une impressionnante pluralité d'acteurs, le gaspillage alimentaire est complexe à baliser. Malgré le manque de consensus terminologique (*food waste*, gaspillage, pertes, etc.) sur la définition du gaspillage alimentaire et le manque d'homogénéité concernant la collecte de données d'un bout à l'autre de la chaîne, nous devons **agir bien, agir collectivement et agir maintenant**.

Ce mémoire insistera uniquement sur les enjeux relevant du champ d'action des éco-quartiers, soit des enjeux sur lesquels nous disposons d'une certaine emprise et d'un bon nombre de leviers. Il s'agit, pour la plupart, d'enjeux liant le gaspillage alimentaire à la **gestion des matières résiduelles** (GMR) ainsi qu'à l'**éducation relative à l'environnement** (ERE). N'étant pas les spécialistes en matière d'insécurité alimentaire ou d'hygiène des aliments par exemple, nous saluons l'expertise d'autres organismes et vous invitons à les mobiliser pour obtenir des avis éclairés sur ces sujets. Les causes du gaspillage alimentaire dans les ICI sont nombreuses :

- Consommation et vente marginales d'aliments à l'apparence imparfaite et/ou aux dates de péremption dépassées ;
- Surabondance de produits frais sur les tablettes en guise d'offre tampon pour anticiper tout type d'aléas ;
- **L'élimination des aliments est souvent plus économique que leur valorisation ;**
- Denrées ne remplissant pas les conditions d'hygiène alimentaire prévues dans les lois et règlements (MAPAQ par exemple).

CONSIDÉRATIONS FINANCIÈRES DE LA GMR

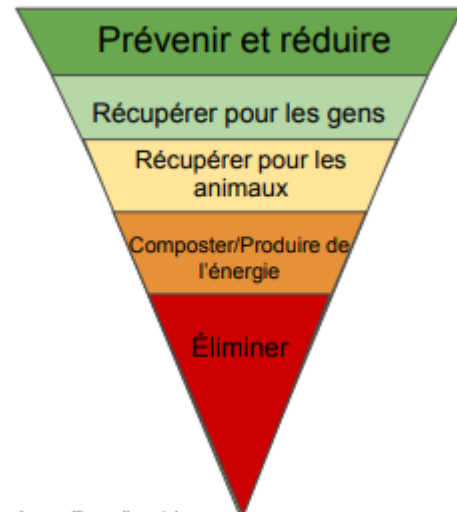
Ce n'est pas un secret : la gestion des matières résiduelles engendrée par le gaspillage alimentaire vient avec son lot de coûts, comme l'augmentation de la fréquence des collectes et les besoins en infrastructures de traitement.

*« Ironiquement, la réglementation et la planification régionale en termes de GMR peuvent actuellement **dissuader la lutte contre le gaspillage alimentaire**. Si plusieurs documents [...] se donnent comme objectif de détourner les matières organiques de l'élimination, cela ne favorise pas systématiquement la réduction du gaspillage alimentaire. Par exemple, avec la construction d'infrastructures dispendieuses telles que les usines de biométhanisation, il peut devenir rentable pour une municipalité de maximiser la quantité de matières organiques qui y sont envoyées. » (FCQGED, Décembre 2020).*

Il n'est en rien souhaitable que le gaspillage alimentaire gagne en « popularité » et/ou en « légitimité » parce que le système de gestion des matières résiduelles qui le prend en charge est conçu pour accueillir un volume considérable de pertes alimentaires. Avec les cibles ambitieuses fixées par la Ville de Montréal dans son PDGMR, il pourrait rapidement devenir attrayant, avec la mise en opérations de nouveaux centres de traitement des matières organiques sur l'île de Montréal, de maximiser la quantité de résidus alimentaires qui y sont envoyés. Ce paradigme a priori intuitif pour optimiser les infrastructures de traitement est complètement contre-intuitif dans le cadre de la lutte au gaspillage alimentaire. Nous gardons souvent en tête l'objectif de détournement des matières résiduelles de l'enfouissement, mais au-delà de cela, l'objectif ultime demeure la **réduction**, et non pas l'augmentation de génération de matières organiques. **En aucun cas, le gaspillage alimentaire devra être valorisé, sous prétexte de sa participation à une valorisation énergétique dite « verte ».** La valorisation des invendus ou des pertes alimentaires est hiérarchique, en ce sens il est souhaitable d'opérer une réduction et une circularisation avant de penser à les composter pour des fins énergétiques. En somme, le lien entre gaspillage alimentaire et GMR est indéniable. Mais nous ne souhaitons pas le consolider en détournant les invendus alimentaires non pas de

l'enfouissement spécifiquement, mais plutôt de l'ensemble du réseau de gestion des matières résiduelles en les circularisant.

Toujours concernant la dimension financière, on fait actuellement porter à bon nombre d'organismes le **fardeau financier de la GMR**. Cette charge se traduit principalement par la responsabilité de se procurer les bacs nécessaires à une gestion optimale des matières résiduelles et surtout de payer les frais de collecte. Notons que le prix pour faire collecter les résidus alimentaires en ICI par entrepreneur privé est plus élevé que la collecte des déchets ultimes. Par cela est donc encouragé l'enfouissement. La Ville de Montréal devrait supporter ces frais afférents aux collectes.



Document de consultation, Consultation sur la cessation du gaspillage alimentaire, Ville de Montréal, Décembre 2020, page 10.

La **solution du producteur-payeur**¹ inviterait l'industrie alimentaire à réfléchir aux coûts engendrés par les pertes alimentaires. Si les ICI payaient plus pour enfouir les invendus, ils seraient enclins à moins gaspiller. C'est à la base même du principe de **responsabilité élargie des producteurs** selon lequel la responsabilité logistique et financière de la gestion des déchets générée par les activités d'un producteur pèse sur ce dernier. La corrélation entre l'empreinte écologique engendrée par ses activités et le fardeau financier est linéaire et positive. Plus on produit des déchets : plus ça nous coûte cher comme organisation. Il s'agit d'un principe profondément dissuasif qui inciterait à la réflexion et à la responsabilisation des parties prenantes (producteurs, transformateurs, distributeurs).

Le gaspillage alimentaire est un problème structurel et systémique. Alors pour l'enrayer, il faut commencer par mettre en place des actions concertées et surtout,

¹ Lorsque nous parlons du producteur, nous ne parlons pas des producteurs agricoles, mais plutôt de producteurs ou générateurs de déchets et de gaspillage alimentaire. Il s'agit principalement de distributeurs (épicerie, commerces de détail, restaurateurs, etc.).

précisément ciblées. Des mesures génériques implantées trop rapidement ne seraient pas pérennes, et à la limite, pourraient encourager le gaspillage alimentaire. Toujours dans l'optique de responsabiliser les distributeurs alimentaires, la mise en place d'**incitatifs financiers** ou encore **l'implantation de lois** posant un certain nombre d'obligations aux commerçants sont des solutions envisageables.

Par exemple, les commerces pourraient se voir légalement contraints à

- Conclure une entente avec un organisme de sécurité alimentaire afin de céder gratuitement les denrées ;
- Souscrire à un service de circularisation des invendus ;
- Dédier une section (de leur commerce ou de leur restaurant par exemple) aux fruits et aux légumes moches (en fin de vie) et de les vendre à très bas prix.

De tels mécanismes s'accompagneraient d'outils permettant de trouver des organismes sociaux de distribution alimentaire pour les plus démunis. Enfin, il sera primordial de s'assurer que les mesures ne se fassent pas compétition. Pour s'y faire, des actions **coordonnées et concertées** s'imposeront.

Habituellement, pour les banques alimentaires, lorsque les denrées arrivent en fin de vie, elles ne sont plus propres à la consommation humaine. Ainsi, pour les banques alimentaires, le compostage apparaît comme la solution ultime. Le problème est qu'à l'heure actuelle, peu de banques alimentaires participent aux collectes de résidus alimentaires et de matières organiques. Admirables d'un point de vue de redistribution sociale, ces organismes ne devraient pas rester dans l'angle mort de la discussion sur le gaspillage alimentaire quant à la GMR. Les éco-quartiers pourraient leur offrir un service d'accompagnement, particulièrement pour les aiguiller et les éduquer sur les bonnes pratiques en termes de GMR. Nous voyons un juste retour du balancier si ce service aux banques alimentaires était gratuit puisque ce sont des organismes offrant un service à la communauté et participant grandement à réduire le gaspillage alimentaire, resserrer la solidarité sociale, réduire les inégalités et participer à l'insertion sociale.

LE RÔLE DES ÉCO-QUARTIERS

Les éco-quartiers pourraient devenir des **points de distribution pour les invendus alimentaires** à l'échelle de leur secteur d'intervention. Ce sera une activité qui demandera une certaine agilité logistique. Comme les invendus sont souvent des produits frais dont l'échéance est imminente (24 à 48 heures), les éco-quartiers ne pourront pas entreposer les denrées, mais devront s'affairer à les distribuer rapidement. À ce stade, l'aide d'autres maillons du milieu (organismes locaux, distributeurs, partenaires) pourrait s'avérer fort utile, sans quoi des pertes risquent d'être engendrées.

Pourquoi les éco-quartiers comme points de distribution ? Outre leur expertise en GMR, ils jouissent d'un enracinement profond et pérenne dans leur communauté ainsi que d'une bonne connaissance des organismes qui agissent déjà dans le champ de la sécurité alimentaire. Par ailleurs, ils ont l'habitude d'animer des réseaux de bénévoles pour mener à bien leurs projets, compétence qui sera à mettre en œuvre pour assurer la revalorisation des invendus. Véritables courroies de transmission au sein de leur communauté, les éco-quartiers participeraient ainsi activement à enrayer le gaspillage alimentaire puis à favoriser les circuits de distribution courts.

Un autre savoir-faire développé par les éco-quartiers au cours des 25 dernières années concerne le service-conseil. **L'accompagnement des ICI dans leur transition** vers de meilleures pratiques en termes de gaspillage alimentaire et de GMR serait une piste de solution féconde. Plus souvent qu'autrement, ce n'est pas par manque de volonté que les ICI disposent de denrées encore comestibles ou bien effectuent un mauvais tri, c'est plutôt par **manque de temps et de connaissances** sur le sujet. Les conseils précieux, personnalisés et bienveillants des éco-quartiers ainsi que leur fine connaissance du milieu deviennent rapidement des alliés de taille. Un service d'accompagnement pour les distributeurs et les ICI opérant dans le secteur alimentaire constituerait un mandat à part entière pour les éco-quartiers. Une enveloppe financière conséquente des arrondissements serait conditionnelle à la mise en place d'un tel service.

Malgré que ce ne soit pas l'objet principal de la consultation publique, **le rôle du citoyen dans la lutte au gaspillage alimentaire** est primordial. À cet égard, les éco-quartiers continueront à offrir des ateliers aux citoyens pour les outiller à optimiser la conservation de leurs aliments, pour déboulonner les mythes autour des dates de péremption et pour leur permettre d'aller au-delà de l'apparence physique des légumes. La mobilisation et l'éducation citoyennes demeurent des actions phares des éco-quartiers et s'avèrent tout à fait utiles, avec la mise en place de campagnes d'information, pour sensibiliser les citoyens au rôle du gaspillage alimentaire et aux trucs concrets pour y remédier. Ultimement, ce genre de sensibilisation citoyenne participe indirectement à l'éducation des ICI puisque les citoyens, dorénavant informés sur le gaspillage alimentaire, pourront insister auprès de leurs commerçants pour que ceux-ci circularisent leurs invendus ou *boycotter* les commerces qui ne souscrivent pas à la lutte au gaspillage alimentaire.

CONCLUSION

À la lumière de notre expertise et de notre champ d'action, les solutions envisageables dans la lutte au gaspillage alimentaire devront miser sur la **réduction de la gestion des déchets en amont**. Le but n'étant pas de maximiser les infrastructures de traitement pour répondre aux quantités actuelles de gaspillage alimentaire, mais de recourir à ces infrastructures de traitement pour les matières organiques qui n'auront pas pu être circularisées ou redistribuées dans la communauté. Si l'on veut opérer une telle réduction, c'est en **amont et en concertation** d'acteurs clés tout au long de la chaîne que cela s'effectuera. Le REQ et les éco-quartiers continueront d'être présents dans cette lutte et de déployer les actions à leur portée pour la consolider. La sensibilisation citoyenne ainsi que l'éducation et l'accompagnement stratégique des ICI sur la GMR continueront à être des pistes de solutions exploitées par les éco-quartiers.